Fondation Edith Seltzer

Institut de Formation Sanitaire et Sociale - IFSS Seltzer 118 route de Grenoble - 05100 Briançon 04 92 25 31 31 - ifss@fondationseltzer.fr

Institut de Formation Sanitaire et Sociale IFSS Seltzer

Livret d'accueil









Sommaire

Pr	Présentation	
•	La Fondation Édith Seltzer Le Projet d'Établissement La démarche qualité et certifications Le développement durable	4 5 6 9
Vo	tre séjour parmi nous	10
Le	centre L'accueil Les locaux La restauration L'hébergement L'affichage	10 10 10 11 11
La	Formation Les dispositifs de prise en charge des frais de formation L'équipe La démarche pédagogique La personnalisation des parcours Les droits et devoirs des délégués L'utilisation des outils informatiques La protection des données	12 12 13 16 17 17 19
Pla	L'accès au Centre de formation Les transports Le stationnement Plan d'accès Plan de la Fondation Édith Seltzer	20 20 20 20 21 22

Présentation

La Fondation Édith Seltzer

La Fondation Edith Seltzer, créée en 1930 et reconnue d'utilité publique, a pour but d'assurer une mission de soins, d'accompagnement, de réinsertion et de formation. Son siège social se situe à Briançon dans les Hautes Alpes.

Les activités de la Fondation sont exercées dans un esprit de neutralité. L'ensemble des acteurs de la Fondation sont rassemblés autour de valeurs de service aux personnes, dans le respect de tous les bénéficiaires.

À la tête de 20 établissements et services répartis sur l'ensemble du département, dans les secteurs sanitaire, médico-social, social et de l'enseignement, la Fondation Édith Seltzer emploie plus de 550 personnes, ce qui en fait le plus important employeur privé du territoire. 70 métiers la composent dans des centres médicaux, maison d'enfants à caractère social, centres de santé, institut de formation sanitaire et social, centre de formation, Établissement et Services de Réadaptation Professionnelle, foyers, samsah, services hors les murs...

Le Pôle Formation y représente 3 établissements : Institut de Formation Sanitaire et Sociale, Établissement et Services de Réadaptation Professionnelle, Centre de Formation Continue.

L'Institut de Formation Sanitaire et Sociale accueille 62 étudiants Aide-Soignant, 45 étudiants Auxiliaire de Puériculture et 30 étudiants Accompagnant Éducatif et Sociale. Pour chacune de ces formations qualifiantes, un dispositif de formations préparatoires est proposé en amont. L'institut dispose d'un agrément formation par l'apprentissage sur les parcours AS/AP.

Basée avant tout sur la professionnalisation des stagiaires, la pédagogie adaptée s'appuie sur les expériences acquises dans le cadre d'activités professionnelles antérieures, des stages en milieu professionnel et sur des situations professionnelles reconstituées.

L'Établissement et Services de Réadaptation Professionnelle a pour vocation d'accompagner les personnes reconnues handicapés dont le maintien, l'accès ou le retour à l'emploi nécessite une formation et un accompagnement médicopsycho-social et professionnel adaptés à leur situation de handicap. L'ESRP

Seltzer dispose de 90 places et propose 3 parcours : Tertiaire, Sanitaire et Social, Remobilisation Sociale et Professionnelle.

Le **Centre de Formation Continue** *Seltzer Compétences* propose des formations professionnalisantes et qualifiantes à destination des établissements sanitaires, médico-sociaux, des entreprises ou collectivités du tertiaire et du tourisme. Notre catalogue de Formations Professionnalisantes Inter-Intra est consultable sur notre site www.seltzercompétences.fr

Le Projet d'Établissement

Le Projet de Fondation

Le Projet de Fondation précise les valeurs, les orientations, clarifie les engagements pour les années qui suivent et oriente les choix du Projet d'Établissement de la Fondation Édith Seltzer. Élaboré puis approuvé par le conseil d'administration en avril 2017, il a été présenté aux professionnels par les administrateurs lors de l'assemblée du vendredi 23 juin 2017, avec l'affirmation de guatre engagements :

- Une vision globale centrée sur la personne, ses ressources, ses compétences
- Une conception co-constructive de l'action
- Un choix de développement éthique et durable
- Une volonté de partenariat et d'alliance

Ces engagements sont déclinés en six axes stratégiques :

- Maintien des activités médicales, médico-sociales et de formation, et orientation sur les besoins de la population proche
- Contribution au retour et au maintien à domicile des personnes par des accompagnements contextualisés
- Développement de partenariats et d'alliances
- Renforcement de la place des usagers
- Développement du rôle des bénévoles
- Affirmation de la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise

Le Projet d'Établissement

Le Projet d'Établissement représente un outil de pilotage interne ; il fournit les repères et les références nécessaires afin de donner du sens au travail de chacun. Sa préparation et son élaboration, que les salariés et les représentants des usagers se sont appropriées, permettent de faire le bilan de la période écoulée et donner des perspectives d'avenir.

Pour s'adapter à la diversité des activités de la Fondation Seltzer, tout en conservant une approche globale, le projet d'établissement est organisé en six tomes (Pôle Médical, Pôle Handicap, Pôle Formation, Pôle Enfance, Pôle Social, Services partagés).

Pour le Pôle Formation, les actions s'intègrent dans un projet global : Favoriser la réhabilitation et l'inclusion sociales et professionnelles des personnes en situation de handicap / Créer une nouvelle résidence pour les stagiaires de l'ESRP.

Différentes actions vont en effet dans ce sens :

- Adapter l'offre de service aux potentialités des travailleurs handicapés sans solution d'employabilité ou de formation à la Maison Départementale des Personnes Handicapées
- Proposer une prestation d'emploi accompagné
- Créer une entreprise adaptée et/ou d'insertion par l'activité économique

Vous pouvez avoir accès au Projet de Fondation et au Projet d'Établissement au secrétariat du Centre de formation.

La démarche Qualité et certification

La démarche d'amélioration de la qualité permet d'assurer à nos clients que notre service est conforme à leurs attentes et aux pratiques reconnues dans notre secteur.





Un Comité de Pilotage Qualité rassemble des représentants des professionnels de l'équipe, assure le suivi des actions qualité qui découlent des engagements et coordonne le travail des différents groupes de travail.

La documentation de référence permet de guider les professionnels et d'harmoniser les pratiques, de la préparation de la session à la sortie du stagiaire.

L'évaluation du stagiaire et de la prestation permet d'améliorer nos prestations en définissant des actions d'amélioration si nécessaire.

Une revue qualité permet de s'assurer que les risques résiduels sont analysés afin de déterminer des mesures à intégrer dans les perspectives du rapport d'activité annuel.

Les engagements Qualité

Le Centre de formation Seltzer a déterminé ses engagements Qualité qui s'adressent à ses clients : personnes accueillies, partenaires et personnel.

Les prestations

- Les services se concertent pour que les prestations se déroulent en cohérence.
- L'établissement met en œuvre les moyens correspondants à la spécificité des formations pour permettre la qualification des stagiaires.
- L'établissement fait appel, à des intervenants occasionnels pour leur expertise en complément des domaines de compétence de ses formateurs permanents.
- Les services assurent leurs missions dans un souci d'une prestation efficiente.

Le stagiaire

- Il est accueilli.
- Il est écouté.
- La confidentialité des informations est respectée.
- Il évalue sa progression avec l'équipe pédagogique, et médico-sociale s'il est en reclassement professionnel.
- Il est aidé dans son insertion sociale et professionnelle.
- Les chambres sont confortables et fonctionnelles.
- Les repas sont conformes à l'hygiène et répondent à l'état de santé de chacun.

Le personnel

- Il est reconnu dans son emploi et ses compétences.
- Il participe au travail d'équipe, ses propositions sont sollicitées et prises en compte.
- Ses connaissances sont actualisées et partagées.
- L'amélioration des conditions de travail est une préoccupation constante.

Les certifications et agréments qualité

Certifications AFNOR NF 214: Formation continue en alternance

Le Centre de formation Seltzer s'est engagé dans la démarche de Certification NF services "Formation continue - en alternance "auprès d'AFNOR Certification, organisme certificateur indépendant.

Le 1^{er} certificat a été délivré en 2001, et maintenu depuis suite à des audits de surveillance et de renouvellement tous les 18 mois. Le dernier audit en octobre

2020 a conduit au renouvellement du certificat le 12 octobre 2020 valable jusqu'au 7 mai 2023.

Démarche Qualité RESEAU et Performance Vers l'Emploi

Le Centre de formation Seltzer s'est également engagé dans une démarche d'amélioration continue de la Qualité auprès de la région PACA.

Tout d'abord de 2001 à 2009 avec la démarche qualité Formation Professionnelle Continue Commande Publique (FPC-CP). Puis en 2012, avec la démarche Qualité "Responsabilité Sociale et Environnementale pour l'Apprenant Usager "(RESEAU). Cette démarche s'articulant autour d'un diagnostic initial, puis d'un diagnostic final, deux diagnostics réalisés en 2013 et 2016 ont conduit à la conformité au référentiel RESEAU. Un 3° diagnostic intégrant le référentiel Sanitaire et Social (SASO) a permis l'élaboration d'un contrat de progrès en 2018. Un audit de transition a été mené en 2018 sur le référentiel Performance Vers l'Emploi (PVE) puis un audit final en septembre 2019, ayant conduit à l'attribution du Label Qualité "Performance vers l'Emploi " le 16 janvier 2020 pour une durée de 3 ans.

Certification Qualiopi sur la base du Référentiel National Qualité

La loi du 5 septembre 2018 instaure l'obligation de certification pour tous les prestataires proposant des actions de formation, de formation par apprentissage, de Validation des Acquis par l'Expérience et de bilan de compétences. Le centre est engagé dans cette démarche de certification auprès d'AFNOR Certifications pour ses propres activités : actions de formation et formation par apprentissage. Le premier Certificat a été délivré le 12 octobre 2020, valable jusqu'au 6 octobre 2024.

Agrément Organisme de Développement Professionnel Continu - ODPC

En juillet 2017, le Centre de Formation Continue *Seltzer Compétences* a été enregistré et évalué favorablement par l'ANDPC (Agence Nationale du Développement Professionnel Continu) comme organisme de DPC habilité à dispenser des programmes de DPC.

Ces démarches sont des engagements dans la durée. Tous nos collaborateurs et partenaires se mobilisent afin de maintenir les engagements de performance avec comme objectif la satisfaction de vos attentes.

Le développement durable

Implantée depuis presque un siècle sur un territoire de haute montagne sensible aux changements climatiques, la Fondation Édith Seltzer contribue à répondre aux enjeux du développement durable et met en œuvre des actions afin de limiter l'impact de ses activités sur l'environnement : rénovation des bâtiments, installation de chaufferies bois-énergie et de panneaux solaires, valorisation des bio-déchets...

Nous incitons donc l'ensemble de nos usagers à prendre une part active à nos objectifs de développement durable en appliquant la charte ci-dessous.

La charte du développement durable

Les 9 engagements citoyens et éco-responsables au sein de la Fondation :

- Je quitte une pièce : j'éteins les appareils électriques (télévision, machine à café, ordinateur... et l'éclairage).
- Je limite ma consommation d'encre et de papier : j'imprime en noir et blanc, recto-verso et je réutilise le papier en brouillons.
- J'économise le chauffage : je ferme les fenêtres après avoir aéré et je règle le thermostat du radiateur de façon adaptée.
- Je consomme de l'eau sans gaspiller.
- Je respecte les consignes de tri (papier, verre, emballages, cartons, piles, cartouches...).
- Je commande en priorité des produits locaux ou régionaux et je me préoccupe de la façon dont ils ont été produits et comment ils vont être éliminés.
- Je commande le juste nécessaire afin d'éviter le gaspillage.
- Je prends soin de mon environnement (mégots dans les cendriers, déchets dans les poubelles appropriées...).
- J'optimise mes déplacements (transports en commun, covoiturage...).

Votre séjour parmi nous

Le Centre

L'accueil

Le Centre de formation est ouvert du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h 30, le vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h.

Le Centre de formation est aussi joignable par téléphone au 04 92 25 31 31 et par mail ifss@fondationseltzer.fr ou info@seltzercompétences.fr.

Vous pouvez également venir visiter l'établissement (locaux pédagogiques, restaurant) et rencontrer l'équipe pédagogique avant votre entrée en formation, sur rendez-vous.

Les locaux

D'une superficie de 1 800 m², Le Centre se développe sur 3 niveaux comprenant :

- 22 espaces pédagogiques (salles de cours et salles de travail des formateurs)
- 5 locaux administratifs



Ces espaces pédagogiques sont tous équipés des moyens technologiques d'information et de communication et d'espaces de travaux pratiques (salles bureautiques, appartement pédagogique, entreprise d'entraînement pédagogique...). Les salles de cours disposent toutes d'un accès internet, d'un ordinateur portable relié à un vidéoprojecteur, écran de projection, paperboard.

Un centre de ressources situé au rez de chaussée disposant de 9 postes informatiques, d'une imprimante scanner est à la disposition des stagiaires. Il est animé

par un professionnel, la documentation technique professionnelle y est centralisée : journaux, revues, livres, accès à la documentation par internet...

La restauration

Il est possible de se restaurer le midi du lundi au vendredi au self au 1e étage du centre médical Chantoiseau. Lors de votre entrée en formation, un badge vous est remis afin d'accéder au self. La réservation ainsi que le règlement des repas s'effectuent via votre compte Restonet sur internet (3,62 € le repas, tarif en vigueur). Vous avez aussi la possibilité de faire réchauffer des préparations personnelles dans la salle de restauration des stagiaires située à côté du self.

Depuis 2017, le service restauration s'est engagé dans la démarche Mon Restau Responsable® initiée par le réseau Restau'co et la Fondation pour la Nature et l'Homme, créée par Nicolas Hulot.

tion

MELLEUR DANS LASSIETTI
HELLEUR DANS LASSIETTI
HELLEUR DANS LASSIETTI

Parce que bien manger fait partie du soin, la Fondation s'appuie sur les 80 années d'expérience de sa cuisine

locale et sur un niveau de technicité indispensable pour répondre aux enjeux d'hygiène et de sécurité alimentaire qui s'imposent aujourd'hui.

L'hébergement

L'hébergement reste à la charge du stagiaire. Afin de faciliter vos démarches, une fiche " Se loger ", ci-jointe, recense les coordonnées des différents prestataires du briançonnais.

Une fiche " Adresses utiles ", ci-jointe, regroupe également les coordonnées des différents partenaires et services du briançonnais.

L'affichage

Un espace d'affichage au rez-de-chaussée, face au centre de ressources, est aussi réservé aux offres de locations d'hébergement des particuliers, aux offres de covoiturage et autres informations utiles à la vie pratique des stagiaires. Toute personne souhaitant afficher une offre ou une demande doit faire valider l'annonce par le secrétariat.

La formation

La formation se déroule :

- en Centre de formation selon les horaires suivants :
 - Lundi de 9h à 12h 13h à 17h
 - Mardi, mercredi, jeudi de 8h à 12h 13h à 17h
 - Vendredi de 8h à 12h
- en entreprise : les horaires varient selon les besoins des services et des entreprises

Une attestation d'assurance de responsabilité civile en cours de validité est exigée à l'entrée en formation et en cours de formation si cette dernière ne couvre pas la durée totale de la formation.

Les dispositifs de prise en charge des frais de formation et d'aides financières

Formation initiale / Formation continue financée par la Région PACA

La Région Provence Alpes Côte d'Azur finance les formations préparatoires et qualifiantes sanitaires et sociales d'auxiliaire de puériculture, aide-soignant, accompagnant éducatif et social si vous êtes :

- étudiant en continuité de parcours scolaire sans interruption depuis plus d'un an
- jeune ou adulte sans emploi, bénéficiant éventuellement d'une reconnaissance en qualité de travailleur handicapé (RQTH)

Il vous appartient de vous rapprocher de l'un des prescripteurs Mission jeunes, Pôle Emploi, Cap Emploi afin de faire valider votre projet professionnel. Une commission d'accès à la formation (CAF) se réunit en amont de l'entrée en formation et valide l'octroi de ces places financées par la Région.

Certains frais restent cependant à votre charge : frais de sélection, livres, photocopies, repas...).

Autres aides financières de la Région PACA pour les formations sanitaires et sociales qualifiantes

- La bourse régionale d'études pour les élèves et étudiants en continuité de parcours scolaire
- Le fonds d'aide régionale pour les élèves, étudiants et stagiaires confrontés à des situations de rupture économique particulières
- PASS santé jeunes
- Aide à la complémentaire santé
- La carte ZOU

Vous pouvez consulter le site https://aidesformation.maregionsud.fr pour une information actualisée en temps réel.

Formation continue

Si vous êtes salarié en CDI ou CDD, en contrat d'apprentissage, contrat aidé, contrat de professionnalisation..., votre formation peut être prise en charge. Notre secrétariat vous renseignera sur les dispositifs existants.

L'équipe du Centre de formation

Les secrétaires

- Assurent l'accueil physique et téléphonique du public
- Accompagnent les stagiaires dans la constitution de leur dossier administratif et de rémunération
- Assurent le secrétariat général et pédagogique
- Recensent et traitent toutes les informations relatives à la présence des stagiaires en formation
- Établissent les déclarations d'accident auprès de la sécurité sociale
- Assurent la liaison entre les stagiaires et l'équipe pédagogique et/ou les stagiaires et la direction
- Reçoivent et transmettent au service concerné toutes réclamations ou problèmes rencontrés par les stagiaires au sein du Centre de formation à l'aide d'un cahier de liaison

 Gèrent la création des comptes RESTONET et l'édition des badges pour accéder au self

L'équipe pédagogique

Le formateur

- Assure le suivi pédagogique et l'accompagnement des stagiaires tout au long de la formation
- Certifie les compétences et aptitudes des stagiaires
- Facilite la professionnalisation et l'intégration des stagiaires

Le formateur référent

Chaque stagiaire est accompagné, dans le cadre du suivi pédagogique, par un formateur référent tout au long de sa formation pour favoriser sa progression au travers d'un parcours personnalisé. Il est identifié pour chaque stagiaire en début de formation.

Il est responsable du suivi global du stagiaire dans toutes les dimensions pédagogiques. Il va se positionner en tant que personne ressource et va organiser des temps de rencontres individualisées et formalisées régulièrement, afin de permettre au stagiaire de mesurer sa progression.

Les référents de stage

Le référent de stage professionnel est le tuteur de stage qui supervise l'accompagnement des stagiaires dans ses apprentissages, c'est un professionnel du terrain de l'entreprise d'accueil. Sa mission est d'accueillir le stagiaire et d'évaluer sa progression dans les apprentissages en situation professionnelle réelle, lors d'entretiens réguliers (entretien d'accueil, bilan de mi-stage, bilan de fin de stage). Puis il formalise cette progression à l'aide d'outils d'évaluation fournis par le centre de formation. Il peut proposer des échanges autour des situations ou des questions rencontrées lors du stage.

Le formateur référent du stage est un formateur du centre de formation. Il est garant de l'articulation des liens entre les deux lieux de formation (entre-prise-centre de formation) afin d'assurer l'utilisation des expériences mutuelles dans l'un et l'autre des lieux. L'objectif est de permettre des interactions entre savoirs théoriques et savoirs pratiques, que le stagiaire s'approprie, construit et transforme en compétences professionnelles.

Il est aussi garant que les partenaires de formation (centre de formation-entreprise) orientent la formation vers un objectif commun, dans l'intérêt de la progression du stagiaire dans les apprentissages et le développement des compétences professionnelles.

Les coordinatrices

Elles sont 3 : une sur le secteur tertiaire, une sur le secteur service à la personne, une sur le secteur santé.

La coordinatrice organise, planifie et réalise les actions de proximité. Elle accompagne leur mise en œuvre auprès des équipes et des stagiaires. Elle est également force de propositions pour améliorer l'efficience des prestations délivrées.

La directrice de l'Institut de formation sanitaire et sociale

Est responsable de :

- la conception du projet pédagogique
- l'organisation de la formation initiale, préparatoire et continue
- l'organisation de l'enseignement théorique et clinique
- le contrôle des études
- l'animation et l'encadrement de l'équipe pédagogique
- la recherche d'intérêt professionnel conduite par l'équipe pédagogique
- l'organisation des épreuves de sélections et des examens

Elle participe à la gestion administrative et financière, ainsi qu'à la gestion des ressources humaines de l'Institut qu'elle dirige.

Le référent handicap

Le référent handicap est chargé d'organiser la mise en œuvre du parcours de formation de la personne en situation de handicap, de sensibiliser, conseiller les équipes en interne et d'assurer le lien avec les partenaires.

Pour cela, il:

- apprécie les besoins en lien avec la situation de handicap
- permet d'identifier les éventuelles adaptations dans une logique compensatoire
- s'applique à sécuriser le parcours de formation en collaboration avec l'équipe pédagogique
- fait le lien avec les équipes du Centre de formation

- est source de conseils et d'informations en apportant des réponses concernant l'aménagement de la formation et l'accessibilité des locaux
- s'assure de la mise en place des éventuels aménagements de la formation (rythme, supports pédagogiques, examens...)
- est attentif aux évolutions possibles de la situation de handicap au regard de la formation visée
- est amené à travailler avec les partenaires extérieurs (conseillers en évolution professionnelle, Cap Emploi, Maison des Personnes en Situation de Handicap...)

La démarche pédagogique

Afin de favoriser le développement des compétences professionnelles attendues, l'équipe pédagogique a choisi de favoriser chez l'apprenant :

- la capacité d'évolution (ouverture d'esprit, curiosité, questionnement, remise en question...)
- la tolérance (connaissance de soi, écoute active, remise en question, solidarité, entraide...)
- le sens des responsabilités (se positionner, s'engager, être autonome, prendre des initiatives, participer, réagir, développer sa motivation...)
- l'implication (attitude constructive positive, plaisir d'apprendre, participer à la mobilisation des ressources du groupe, s'engager...)

Pour devenir un professionnel :

- responsable et consciencieux (rigueur, autonomie, conscience professionnelle, discrétion, organisation, disponibilité, prise d'initiative)
- bienveillant et communicant (empathie, écoute active, esprit d'équipe, aptitudes relationnelles)
- capable de travailler en équipe (solidarité, entraide, adaptabilité, collaboration)
- capable de se questionner et d'évaluer sa pratique (curiosité, capacité de prise de distance, remise en question par rapport à l'évolution des pratiques, auto-évaluation)

L'équipe pédagogique s'inspire de la pédagogie adaptée aux adultes et donc utilise des méthodes reposant sur une conception de l'adulte apprenant, responsable, capable d'évoluer, de s'impliquer tout au long de la formation.

La personnalisation du parcours

Dès le début du parcours de formation, le stagiaire est reçu en entretien pédagogique par le formateur référent, afin de coconstruire un contrat pédagogique sur la base d'un test de positionnement et du recueil d'informations nécessaires à la construction individualisée du parcours de formation.

Ce contrat pédagogique est évalué à minima à mi-parcours et en fin de parcours. Le stagiaire bénéficie d'entretiens d'appui en cours de formation, à sa demande ou à la demande de l'équipe pédagogique en fonction de ses besoins spécifiques. Les actions qui peuvent être proposées et formalisées dans le contrat pédagogique peuvent être : un entretien d'explicitation (l'objectif est d'amener le stagiaire à connaitre son fonctionnement d'apprentissage et lui proposer une méthodologie de travail personnalisée), l'informer sur les ressources locales pouvant l'accompagner dans des difficultés périphériques à la formation (mission jeunes, réseau d'assistantes sociales, maison des adolescents, professionnels médical et paramédical, référent handicap...), participation aux différents ateliers du jeudi après-midi animés par les formateurs (no stress, révisions ciblées en fonction des besoins, relaxation, informatique...).

Le parcours de stage en milieu professionnel est personnalisé et le formateur référent effectue 1 visite ou plus par période et/ou un accompagnement téléphonique en s'appuyant sur les outils d'accompagnement du stagiaire en stage. Avant le début de chaque période de stage, le stagiaire est accompagné par le formateur pour formaliser ses objectifs de stage qui seront réévalués par le tuteur professionnel. Ces objectifs seront évalués sur le lieu de stage avec le tuteur identifié en collaboration avec le formateur, et au retour de stage.

Les droits et devoirs du délégué stagiaire

Le cadre réglementaire

Le code du travail dispose que des élections de délégués doivent être organisées pour toute action de formation d'une durée supérieure à 500 heures. Tous les stagiaires sont électeurs et éligibles : vous pouvez donc vous présenter.

Les élections sont organisées au sein du groupe pendant les heures de formation et au plus tard une semaine après le début de l'action.

Si vous êtes intéressé, faites acte de candidature en indiquant sur papier libre à remettre au formateur vos nom et prénom ainsi que la qualité sous laquelle vous souhaitez vous présenter (titulaire ou suppléant).

Le vote a lieu à bulletin secret. Le mandat du délégué a la même durée que celle de l'action de formation. Toutefois, de nouvelles élections sont organisées si le délégué titulaire et le délégué suppléant ont, pour quelque raison que ce soit, cessé leurs fonctions avant la fin de l'action de formation.

Les missions du délégué stagiaire

- Communiquer à la direction du Centre de formation les suggestions tendant à améliorer les conditions de déroulement de l'action de formation et les conditions de vie des stagiaires dans l'organisme, notamment au cours de réunions de délégués.
- Présenter les réclamations individuelles ou collectives relatives au déroulement de l'action de formation, aux conditions d'hygiène et de sécurité et à l'application du règlement intérieur, notamment au cours de réunions de délégués.
- Il peut également vous être demandé par un stagiaire faisant l'objet d'une procédure disciplinaire, de l'assister au cours de l'entretien auquel il aura été convoqué.

La spécificité du Centre de formation Seltzer

Il regroupe dans les mêmes lieux des publics relevant de plusieurs dispositifs et de diverses réglementations, notamment le code de l'action sociale pour la réadaptation professionnelle des personnes en situation de handicap ou le code de la santé pour les formations aux métiers du soin.

Des représentants de ces publics sont élus pour participer aux instances mises en œuvre conformément à la législation dont ils relèvent (Conseil de la Vie Sociale, Conseils techniques).

Il est possible d'assurer plusieurs mandats relevant de chacune de ces instances.

L'utilisation des outils informatiques

Les logiciels et ouvrages utilisés en formation sont protégés par les règles du Copyright et les conventions internationales. A ce titre, toute reproduction ou distribution partielle ou totale, par quelque moyen que ce soit, est strictement interdite.

Par ailleurs, afin de protéger les équipements informatiques du centre de formation mis à disposition du stagiaire, aucun support de stockage de données (clé USB...) utilisés à l'extérieur de l'établissement ne devra être chargé sur les ordinateurs (programmes divers, fichiers...) sans vérification préalable auprès de l'équipe pédagogique.

L'utilisation d'internet est réglementée à l'intérieur de l'établissement. Il est exclusivement à usage professionnel ou formatif. Un code d'accès vous est attribué en début de formation. Il permet de vous identifier lors des accès internet. Un contrôle des sites visités est régulièrement effectué par le service informatique.

La protection des données (RGPD du 25 mai 2018)

Les données obligatoires à caractère personnel sont recueillies et traitées dans le respect du règlement général sur la protection des données du 25 mai 2018, dans le cadre d'un suivi administratif et pédagogique.

Les destinataires de ces données sont la Fondation Édith Seltzer, la Région Provence Alpes Côte d'Azur, les différents financeurs de la formation professionnelle. Les délais de conservation des données personnelles reposent sur des obligations légales. Celles qui ne sont plus nécessaires sont détruites.

Ces données personnelles ne sont pas revendues à des tiers.

Conformément à la règlementation, vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, de portabilité et d'opposition relatifs aux données personnelles vous concernant auprès du secrétariat.

Plans et accès

L'accès au Centre de formation

Le Centre de formation est situé dans le département des Hautes-Alpes au carrefour des routes de Gap, Grenoble, la Maurienne et l'Italie.

Briançon est reliée aux villes principales par la SNCF et des services réguliers d'autocars et de taxis.

Pour venir de certaines agglomérations comme Grenoble et Nice, les cars sont plus rapides (Il faut entre 2h30 pour venir de Grenoble en car contre 4h30 en train).

Pour venir de Paris, le TGV Paris/Turin s'arrêtant à Oulx (Italie) est la solution la plus rapide (5h en moyenne contre 11h par la ligne Paris/Briançon), une navette assure la liaison entre Oulx et Briançon à chaque arrivée de TGV.

Nous vous conseillons de vous renseigner auprès de la SNCF, de la gare routière et des agences de voyage.

Les transports

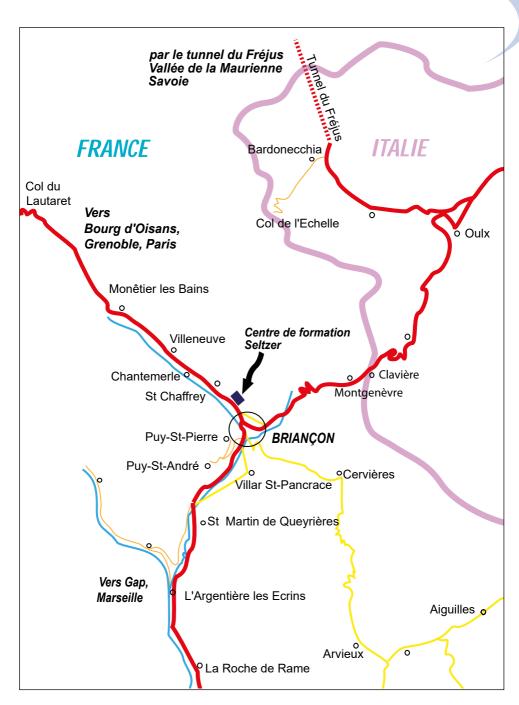
Les transports urbains desservent le Centre de formation du centre ville et de la gare SNCF, qui se trouvent à 2 km environ. Les circuits et horaires sont affichés au rez de chaussée du centre sur l'espace réservé à cet effet ou disponibles sur www.bustub.com/fr/horaires-bustub.

Le stationnement

Un parking est réservé au Centre de formation. Vous avez aussi la possibilité de vous garer sur les 3 autres parkings de la Fondation.

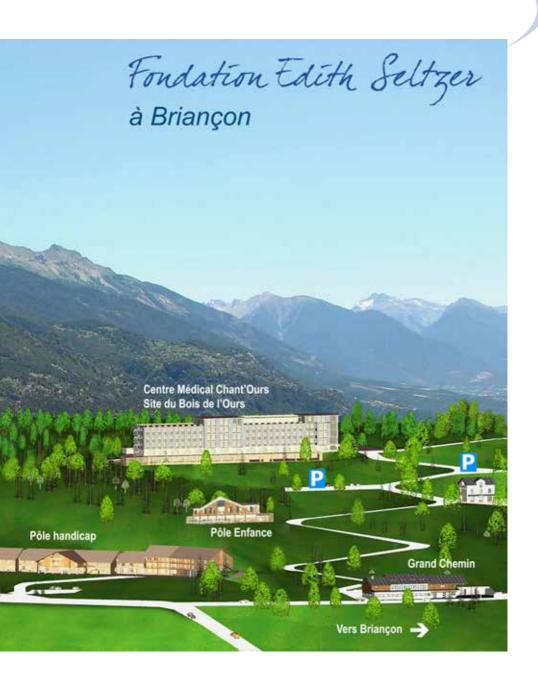
À votre arrivée, votre numéro d'immatriculation vous sera demandé afin d'établir une vignette à placer derrière votre pare-brise et vous autorisant à stationner sur les parkings de la fondation.

Il est strictement interdit de se garer sur les voies de circulation afin de laisser l'accès permanent aux véhicules de secours et d'incendie. Les véhicules contrevenants s'exposent à leur mise en fourrière.



Plan de la Fondation Édith Seltzer





Institut de Formation Sanitaire et Sociale - IFSS Seltzer 118 route de Grenoble - 05100 Briançon 04 92 25 31 31 - ifss@fondationseltzer.fr

Fondation Edith Seltzer